



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-13461>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **25-13461**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-72785

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 21/06/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de WATTRELOS

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21590650400018

Ville : WATTRELOS Cedex

Code postal : 59393

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 59

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de clôtures

Code CPV principal - Descripteur principal : 45340000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux relatifs à la fourniture et la pose de clôtures sur le territoire communal, en construction neuve ou renouvellement pour tous types de clôtures : acier, plaques béton, portillon, ...(voir DCE)

Critères d'attribution : Prix - 70 Délai d'exécution - 30

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Travaux de clôtures Date de conclusion du marché/lot: 14/12/2024. Montant maximum de commande HT : 270 000.00 euro(s) Noms des titulaires: ID VERDE Agence de Mouchin. Montant de l'offre attributaire HT: 140042.22 euro(s). Le marché est conclu pour une durée initiale de 12 mois, reconductible 2 fois dans les mêmes conditions que le marché initial. Le montant maximal annuel de commande du marché initial et de chaque reconduction est limité à 90 000€ HT. Il peut être introduit : • Un recours en référé précontractuel à l'encontre de la procédure de passation (articles L.551-1 et suivants du Code de la justice administrative) ; • Un recours en référé contractuel (articles L. 551-13 et

suivants du code de justice administrative), dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union Européenne ou dans les six mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; • Un recours en contestation de validité du contrat, sur le fondement de l'arrêt du Conseil d'État du 04/04/2014, n°358994 « Tarn et Garonne », dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicités appropriées. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet : www.telerecours.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/02/2025